



société nationale des eaux du bénin

Cotonou, le 08 JUIL 2022

N° 1507/22/SONEB/DG/PRMP/CCMP/S-PRMP/SSP

**A
TOUS CANDIDATS**

OBJET : Levée de suspension de la procédure relative à l'entretien et au nettoyage des sites de la SONEB.

Références:

DRP N°019/22/SONEB/DG/PRMP/CCMP/DAAG/DLA/S-PRMP/SSP du 21.05.2022.

Décision n° 2022-078/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRAJ/SA du 28.06.2022.

Messieurs,

A la suite de la décision de l'ARMP ci-dessus portée en seconde référence et relative au recours formulé par un candidat à l'appel à concurrence concernant l'entretien et le nettoyage des sites de la SONEB, nous portons à votre connaissance la levée de la suspension de la procédure.

A cet effet, l'addendum n°4 est pris afin de fixer la nouvelle date de dépôt et d'ouverture des offres.

Veillez recevoir, Messieurs, nos salutations distinguées.



Hugues MEHOU

Personne Responsable des Marchés Publics



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'EAU ET DES MINES

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN



ADDENDUM N°4

Objet : ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES SITES DE LA SONEB

BON A LANCER

GESTION : 2022

Juillet 2022



Jerôme Charles ALOFA
CENP
08/07/22

ADDENDUM N°4

Le présent addendum a pour objet la modification des dates de dépôt et d'ouverture des offres de la Demande de Renseignements et de Prix.

1- Dates de dépôt et d'ouverture des offres

- Page 6, point 8 :

« Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées ... au plus tard le **14 juillet 2022 à 9 heures 30 minutes...** »

- Page 7, point 9

« Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires... le **14 juillet 2022** à 10 heures ».

- Page 49, IC 22.1 :

« ...Les date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :

Date : **14 juillet 2022**

Heure : **09 heures 30 minutes** (Heure locale : GMT+1) »

- Page 49, IC 23.1 : « L'ouverture des plis aura lieu ... :

Date : **14 juillet 2022**

Heure : 10 heures 00 (heure locale : GMT+1) »

BON A LANCER

Toutes les autres stipulations de la Demande de Renseignements et de Prix qui ne sont pas modifiées par le présent addendum demeurent en vigueur et continuent de produire leur effet entier.



Hugues MEHOU

Personne Responsable des Marchés Publics